

Juin 2024 - N°334

# Blamont Infos



**ÂTE DE LA MUSIQUE 2024**

**MERCI** aux bénévoles, aux musiciens et au fidèle public  
de la part de **FESTI BLAM'**.



la commission informations vous souhaite  
de **bonnes vacances**  
et sera heureuse de vous retrouver en septembre.

# CONSEIL MUNICIPAL DE BLAMONT MANDAT 2020-2026

## Séance n°33 - Session ordinaire du 27 mai 2024

Compte rendu succinct de séance - Compte-rendu complet consultable en mairie ou sur l'application Intramuros

**Convocation** : le 21 mai 2024

**Présents** : Laurent Belot, Joël Carpent, Serge Delfils, Daniel Gein, Fabrice Humbert, Jean-Jacques Lamboley, Patricia Meunier, Maud Petit, Claude Perrot, Marie-Hélène Poutot, Pierre Riot, Sandrine Scotton, Julie Vuillemenot.

**Membres absents excusés** : Nadine Francès (procuration à Marie-Hélène Poutot), Marie-Claire Riche (procuration à Jean-Jacques Lamboley)

### 1.Prime pouvoir d'achat des agents communaux – DCM n° 2024-18

Question présentée par Serge DELFILS

Le Maire expose que la commune peut instituer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire.

La prime prévue est versée par :

- l'employeur public qui emploie et rémunère l'agent au 30 juin 2023 ;
- chaque employeur public, lorsque plusieurs employeurs publics emploient et rémunèrent l'agent au 30 juin 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, que :

La prime de pouvoir d'achat exceptionnelle sera versée aux agents qui remplissent les conditions règlementaires selon le barème suivant :

Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023	Montant de la prime de pouvoir d'achat
Inférieure ou égale à 23 700 €	800 €
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700 €
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	600 €
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	500 €
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	400 €
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	350 €
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300 €

L'attribution de la prime à chaque agent fera l'objet d'un arrêté individuel.

Les crédits correspondants seront prévus et inscrits au budget 2024

Le Maire remercie le Conseil pour cette attribution, considérant ce geste comme un remerciement des élus à l'équipe des agents communaux pour leur engagement et le travail fourni quotidiennement.

### 2.Achat de la parcelle du Diocèse - rectification – DCM n° 2024-19

Question présentée par Serge DELFILS

Le Conseil, lors de sa séance du 5 septembre 2023 (DCM n°2023-40), a validé l'achat d'une parcelle au Diocèse afin de créer un parking partagé dans le cadre du projet de rénovation de la Cure.

Si le prix de 30 € / m2 annoncé était juste, le montant total de la transaction était, lui, erroné. Le terrain acquis étant d'une superficie de 288 m2, le montant de l'achat s'élève à 8 640 €.

Il convient donc de rectifier la délibération n°2023-40 en ce sens afin que les deux parties puissent signer la vente chez le notaire.

**Vote** : Le Conseil approuve, à l'unanimité, la modification de la délibération n° 2023-40 du 5 septembre 2023 en ce sens que le montant total de l'achat de la parcelle est de 8 640 € pour 288 m2

Les crédits correspondants ont été inscrit au budget 2024.

### 3.Bail de la Gendarmerie : avenant - DCM n° 2024-20

Question présentée par Serge DELFILS

En raison des divers travaux réalisés au sein de la caserne, la Gendarmerie propose un avenant au bail, prolongé le 10 mars 2023, actant un surloyer ponctuel proportionnel aux sommes engagées.

Ainsi, il est proposé :

Montant annuel du bail principal : 67 270 €, inchangé (9 ans à compter de 2023)

Montant annuel du surloyer : 16 532.62 € à compter du 1er janvier 2024.

Détail des surloyers :

7 202.18 € / an de 2023 à 2027 (acté lors de la prolongation du bail de 2023)

9 330.44 € / an de 2024 à 2028

**Vote :** Le Conseil, à l'unanimité :

Approuve l'avenant n° 1 au bail consenti pour la caserne de Gendarmerie le 10 mars 2023

Autorise le Maire à signer cet avenant et tous les documents afférents

Inscrit les crédits correspondant au budget 2024

#### **4. Adhésion au SYDED – DCM n° 2024-21**

Question présentée par Fabrice HUMBERT

Le Maire rappelle la délibération n° 2022-68, du 30 novembre 2022, par laquelle il a été décidé de transférer au SYndicat D'Énergies du Doubs (SYDED) la compétence « autorité organisatrice de distribution publique de fluides énergétiques », pour la réalisation d'un réseau de chaleur sur le territoire de la commune, intégrant l'étude, la construction, l'exploitation et la gestion des installations (de la chaufferie aux sous-stations).

Il rappelle également que le SYDED, par délibération concordante n° 2022/54 du 16 décembre 2022 a accepté le transfert de ladite compétence, en prenant toutes les dispositions nécessaires à l'exécution du service qui en découle.

**Vote :** Le Conseil municipal entendu cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

SOLLICITE l'adhésion au SYDED au titre de la compétence « autorité organisatrice de distribution publique de fluides énergétiques », et demande au SYDED de prendre une délibération concordante pour accepter cette adhésion ;

DESIGNE pour la représenter au SYDED au titre de ladite compétence :

Titulaire : Fabrice HUMBERT

Suppléant : Serge DELFILS

#### **5. Pays de Montbéliard Agglomération : convention Marché du Soir DCM n° 2024-22**

Question présentée par Serge DELFILS

La commune avait posé sa candidature pour l'organisation d'un Marché du Soir en 2024.

Blamont a été retenu parmi les 41 candidatures reçues et accueillera donc un marché le 20 septembre prochain.

A ce titre, il convient donc de passer une convention avec Pays de Montbéliard Agglomération encadrant l'organisation matérielle de la manifestation.

**Vote :** Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

D'approuver la convention de partenariat avec Pays de Montbéliard Agglomération au titre des Marchés du Soir 2024

D'autoriser le Maire à signer ladite convention et tout document concernant l'organisation de cette manifestation

#### **6. Subventions 2024 : 2ème partie – DCM n° 2024-23**

Question présentée par Serge DELFILS

Deux demandes de subventions ont été déposées par des associations locales depuis les attributions du 25 mars dernier. A ces demandes, il est également proposé d'attribuer une somme à l'association Gaïa Énergie pour son aide dans le dossier de remplacement de la chaudière de la Gendarmerie :

L'ACCA : 250 € (même somme demandée et attribuée en 2023)

Troupe de théâtre « Les Zygomatics » : 300 € (même somme demandée en 2023, 100 € attribués)

Gaïa Énergie : 200 €

**Vote :** Le Conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de verser les subventions suivantes :

ACCA : 250 €

Les Zygomatics : 300 €

Gaïa Énergie : 200 €

#### **7. Extension des horaires du périscolaire - DCM n° 2024-24**

Question présentée par Marie-Hélène POUTOT/Serge DELFILS

Les communes adhérentes au service commun souhaitent étendre les horaires d'accueil du service périscolaire d'1/2 heure le matin et/ou le soir.

Cette possibilité est intégrée et chiffrée dans le marché public « Gestion des activités périscolaires et extrascolaires » géré par PMA et dont le titulaire est les Francas du Doubs.

Pour la Commune de Blamont, le Maire informe que ce coût à l'année pour ½ heure le matin est de 1 482.48 €, le coût pour ½ heure le soir est de 1 549.51 €, soit un total de 3 031.99 € pour le cumul des deux.

L'activation des horaires supplémentaires nécessite :

Que toutes les communes appartenant à un même site scolaire valident la mise en place de l'extension des horaires

Un délai de prévenance d'un mois minimum pour que les Francas puissent prévenir les Parents et organiser l'accueil.

## 1.Phase de test

Il est prévu que les communes volontaires mettent en œuvre les horaires supplémentaires de septembre à décembre 2024. La décision d'arrêter ou de maintenir cette extension des horaires supplémentaires à partir de janvier devra être prise par les communes pour le 1er novembre.

Les Francas informeront les familles des décisions prises.

## 2.Poursuite du dispositif

D'une année sur l'autre, les horaires supplémentaires pourront être réévalués et éventuellement arrêtés dans les mêmes conditions que l'activation citées précédemment.

**Vote :** Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- d'approuver les dispositions du présent rapport décidant l'extension des horaires du périscolaire d'1/2h le matin et le soir pour un coût total annuel de 3 031.99 €
- d'autoriser le Maire à signer tout document relatif à ces mesures
- de donner mandat à PMA pour gérer dans le cadre du marché public de « gestion des activités périscolaires et extrascolaires » que l'Agglomération a conclu avec les Francas, l'extension des horaires du service conformément aux propositions ci-dessus
- d'autoriser la signature de l'avenant n°1 à la convention de service commun
- d'inscrire les crédits correspondant au budget 2024

## 8.Bail cabinet médical - Cure - DCM n° 2024-25

Question présentée par Jean-Jacques LAMBOLEY

Le Docteur Gassmann a contacté la municipalité il y a quelques semaines. Elle a fait part de son désir d'accueillir des internes en stage et de permettre à l'infirmier avec lequel elle travaille d'étendre sa plage horaire de consultation.

En conséquence, elle a émis le souhait de trouver des locaux plus grands en attendant son installation définitive dans « la maison Vuillemin ».

La municipalité lui a proposé une location du rez-de-chaussée de la cure, après rénovation des locaux principalement par les employés communaux pour un loyer mensuel de 650 € charges comprises.

Madame Gassmann a donné son assentiment à cette proposition et des travaux, pour un coût estimé à moins de 20.000 € ont été engagés, travaux prévus dans le budget 2024 voté par le Conseil municipal. (Voir avancement des travaux en discussion)

**Vote :** Le Conseil, à l'unanimité, accepte :

- De louer le rez-de-chaussée de la cure à Madame Gassmann pour un loyer de 650 € mensuels charges comprises, sauf entretien des locaux restant de sa compétence
- D'établir un bail avec Madame Gassmann, bail prenant effet au 17 juin 2024 pour une durée d'une année renouvelable tacitement une seule fois pour une année supplémentaire, bail établi en les formes habituelles sur les conditions d'utilisation, les états des lieux, l'obligation d'assurance et de résiliation avant la fin du dit bail

## Discussions :

### Pays de Montbéliard Agglomération : rapport de la Cour des Comptes

Question présentée par Serge DELFILS

La Chambre régionale des Comptes de Bourgogne-Franche-Comté a émis deux rapports pour les exercices 2017 et suivants sur deux enquêtes concernant Pays de Montbéliard Agglomération :

Enquête sur le développement économique de la communauté d'agglomération

Enquête consacrée à la gestion de l'eau sur ce périmètre

Ces deux rapports ont été présentés à PMA par le Président et doivent être portés à connaissance de chaque commune membre de l'agglomération.

Le Maire fait une présentation des deux documents à l'assemblée avant d'engager un tour de table.

### Présentation de l'étude énergétique de l'école maternelle

Question présentée par Fabrice HUMBERT

Restitution de l'audit énergétique par le SYDED, via le bureau d'études SF2E - CIE de Chalon-sur-Saône.

Pour mémoire, cette étude avait été commandée au SYDED par la commune dans le cadre du projet Fonds Vert de l'État. Aujourd'hui, le bâtiment est classé D au niveau énergétique. Coût de l'étude : 3 396 € TTC, avec un reste à charge pour la commune de 1 288.80 € TTC (le solde est subventionné par le SYDED).

Facture électricité : Moyenne de 800 € / an sur les 3 dernières années

Facture mazout : Moyenne 4 500 € / an sur les 3 dernières années

Points connus et relevés dans l'étude énergétique :

- Manque d'isolation entre le plafond et les combles (actuellement 100 mm, 300 mm préconisés)
- Huisseries sans rupture de pont thermique
- Véranda pas performante
- Pas de ventilation double flux
- Pas de régulation de chauffage par salle, pas d'abaissement des températures

- Nombreux points d'eau chaude sanitaire (pertes sur le réseau)
- Pas d'éclairage Leds
- Isolation des murs pas performante, nombreux ponts thermiques

La réalisation de cette opération sera à réfléchir pour les années à venir, la commune étant déjà engagée dans plusieurs projets actuellement.

### **Gendarmerie : changement de chaudière**

*Question présentée par Fabrice HUMBERT*

Pour rappel, l'entretien de la chaudière est sous la responsabilité du service immobilier de la Gendarmerie qui possède un contrat de maintenance avec ENGIE.

Depuis le début de l'année, différentes pannes ont déjà été réparées par l'entreprise, hors contrat de maintenance, et financées par le service immobilier au titre des bonnes relations avec la commune.

La chaudière, datant de 2002, tourne actuellement avec un brûleur provisoire afin de terminer la saison de chauffe.

A ce jour, il devient impératif de sortir de l'énergie fossile et d'installer un système à énergie renouvelable. Il a donc été décidé de :

- Faire un constat détaillé sur place
- Prendre contact avec le SYDED pour connaître les possibilités de subventionnement et les possibilités techniques
- Prendre contact avec le Conseil départemental du Doubs pour un éventuel subventionnement également
- Lancer une étude de faisabilité avec Gaïa énergie, qui doit permettre de déposer les demandes de financements

Retour de l'étude :

<b>Projet bois granulé pour le bâtiment N°5</b>	<b>(En € HT)</b>
Adaptation du local chaufferie actuel – extension, et aménagement du local poubelle / rangement (génie civil, gros œuvre, maçonnerie, étanchéité, coupe-feux, serrurerie...).	15 000
Fourniture et installation d'une chaudière bois granulé de 65 kW avec équipements (silo textile, ballon tampon 850 L, pompe et hydraulique, panoplie de départ, conduit de fumée, électricité, automatisme, régulation...).	71 000
Dépose / évacuation de la chaudière fioul et neutralisation de la cuve.	5 000
Ingénierie – maîtrise d'œuvre (15 %)	14 000
<b>Total investissements bois énergie</b>	<b>105 000</b>

Au vu des montants annoncés, il est proposé :

- De faire un constat avec une seconde entreprise
- De voir s'il est possible de réinstaller l'ancienne chaudière de la Poste à titre provisoire

### **Point sur l'avancement des travaux cure – cabinet médical**

*Question présentée par Fabrice HUMBERT*

Le Dr Fanny Gassmann a fait part au Maire de son besoin de louer des locaux plus grands que son cabinet actuel. (Voir point n°8 – Bail)

La pérennité du cabinet médical étant une priorité pour la commune, dans l'attente de la réhabilitation de la maison Vuillemin, il a été décidé de rafraîchir l'ancien Presbytère pour le louer durant environ une année avant l'emménagement définitif du médecin.

L'ouverture de ce cabinet médical provisoire est prévu le 19 juin prochain. Le Docteur donnera les informations aux patients. Le Maire précise que la majorité des travaux a été réalisée par les employés communaux et souligne l'investissement de ces derniers dans la réalisation du projet.

Le coût des travaux est estimé à environ 18 000€ TTC.

### **Questions diverses**

Point Maison Vuillemin – *Serge DELFILS*

La signature de la vente à l'entreprise SASU Max Cadaut est prévue le 31 mai prochain. L'entrepreneur pense démarrer les travaux de réhabilitation mi-juin.

Point réseau de chaleur – *Fabrice HUMBERT*

Les appels d'offres et le Permis de Construire (PC) sont en cours. Le PC devrait d'ailleurs être déposé très prochainement en mairie.

Le retour des appels d'offres est prévu pour juillet. Il sera proposé au Conseil de voter le projet sur la base de l'Avant-Projet Détaillé (APD) à la fin du mois de juin pour amorcer les demandes de subventions.

Point gymnase – avancement des travaux – *Serge DELFILS*

Point caserne – avancement des travaux – *Serge DELFILS*

Point Capitale Française de la Culture 2024 – programme – *Claude PERROT / Marie-Hélène POUTOT*

Point sur l'organisation des élections européennes du 9 juin 2024 – *Jean-Jacques LAMBOLEY*

Point sur l'organisation de la Fête de la Musique / sécurité – *Laurent BELOT*

Séance levée à 22 h 25

La secrétaire de séance

Patricia MEUNIER

# À LA RECHERCHE DE L'EAU PERDUE...

## Capitale Française de la Culture

Le thème de la participation de la commune à CFC 2024 vous est maintenant connu. Il s'agit de donner à réfléchir aux causes et conséquences des canicules et sécheresses annoncées sur notre approvisionnement et consommation en eau, via des animations culturelles et festives... A l'évidence, notre initiative donne déjà des résultats : la pluie est au rendez-vous ! Le programme est constitué de trois événements majeurs que compléteront d'autres animations et initiatives. Retenez surtout :

### Vendredi 20 septembre :

- Histoire et découverte de l'approvisionnement en eau de la commune, sources et ressources du milieu karstique. D'abord sur le terrain à Creuse, puis conférence en salle par Jean-Pierre Mettetal, hydrogéologue régional et Pascal Reilé, hydrogéologue et spéléologue. D'autres intervenants sont susceptibles de participer.
- Marché du soir à Blamont, avec accompagnement festif à l'initiative de PMA
- Spectacle-concert sur le thème de l'eau avec La Lueur des Contes et le fabuleux guitariste Jan Vaneck, (probablement au Temple de Blamont) en soirée

### Vendredi 27 septembre :

- Sourciers, sorcières... ou comment trouver de l'eau avec un pendule ou une baguette de coudrier ??? Un sourcier professionnel exposera ses techniques et théories et chacun pourra, sur le terrain (Creuse) s'exercer à chercher les courants souterrains !

### Dimanche 6 octobre :

Déambulation artistique et festive sur différents sites sur et autour de la place des tilleuls par la Compagnie Gakakoé, spectacle intitulé « Trop ou pas assez »

Nous préciserons les horaires retenus pour chacune de ces manifestations début septembre.

Chacune d'elles fera l'objet d'une présentation dans le programme CFC 2024 édité et distribué par PMA dans les 72 communes.

Le Département est partenaire de la Compagnie Gakakoé pour sa prestation du 6 octobre.

## ANNIVERSAIRE SENIORS

Il est d'usage de fêter l'anniversaire de nos seniors âgés de 90 ans et plus. Cette pratique avait été interrompue lors des restrictions liées au Covid mais est de nouveau en place depuis cette année.

Ainsi, 5 seniors ont été rencontrés à leur domicile, l'occasion de passer un petit moment avec eux avec remise de fleurs ou d'un panier garni et prise de photos.

Seul M. BERSET André, âgé de 92 ans, n'a pas souhaité être pris en photo.



Madame DROZ



Madame SACAGGI



Madame MAITRE



Madame KLINGUER

# REPAS RÉPUBLICAIN

A l'occasion de la journée du 14 juillet et en fonction des conditions climatiques, nous vous invitons à venir nous rejoindre sous les tilleuls pour un repas républicain avec repas tiré du sac.

Un apéritif vous sera offert par la municipalité et des barbecues seront mis à disposition.

Alors venez nombreux profiter de notre belle place des tilleuls.



La commission Animation, Fêtes et Cérémonies

## MARCHÉS DU SOIR

*Blamont, le vendredi 20 septembre*

23 exposants sont annoncés sur notre place des tilleuls le vendredi 20 septembre pour cette nouvelle édition des marchés du soir organisée conjointement par PMA et la chambre d'agriculture interdépartementale du Doubs et du Territoire de Belfort. De 17h à 22h, vous pourrez venir déguster une grande variété de produits locaux, dans une ambiance toujours aussi chaleureuse. Alors réservez dès à présent votre vendredi 20 septembre.



LA POSTE



## FERMETURE DE L'AGENCE POSTALE

En raison des congés annuels, **VOTRE AGENCE POSTALE SERA FERMÉE**

- Du 16 au 29 JUILLET

Les colis et courriers en instance seront à retirer à la poste de SELONCOURT.

- Du 20 au 26 AOÛT

Les colis et courriers en instance seront à retirer à l'agence postale de ROCHES-LES-BLAMONT.

## INFOS PRATIQUES

*Les horaires d'accueil du public*



### MAIRIE

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi matins de 10h00 à 12h00

Lundi après-midi de 16h00 à 18h00

Mercredi après-midi de 15h30 à 17h30



### AGENCE POSTALE

Mardi de 9h00 à 11h45 et de 16h30 à 18h00

Mercredi, jeudi vendredi de 9h00 à 11h45

Samedi de 9h00 à 11h30



### MÉDIATHÈQUE

Mardi de 15h30 à 18h00

Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00



# Commission Énergie - Travaux

## PRESBYTÈRE - CABINET MÉDICAL PROVISOIRE

Après environ 2 mois de travaux de rafraîchissement, le docteur Fanny Gassmann est désormais installée dans l'ancien Presbytère durant la période de réhabilitation de « la maison Vuillemin » (futur cabinet médical de la commune).

Afin de limiter les coûts, la majeure partie des travaux a été réalisée par les employés communaux : démontage, isolation des combles, électricité (en partie) peinture, revêtements de sol et nettoyage.

Cette charge de travail supplémentaire a été réalisée en parfaite collaboration entre la municipalité et les employés.

Remise des clés à la locataire selon le planning initial le 18 juin dernier.

La reconversion de ce bâtiment non utilisé en cabinet médical provisoire va répondre aux besoins du docteur et permettre le développement de l'offre médicale sur notre territoire.



*Les travaux par les employés communaux*



*Avant / Après travaux*

*Cabinet médical provisoire  
Dr Fanny Gassmann  
6, rue des tilleuls*



Depuis le 28 juin dernier, le Dr Fanny Gassmann consulte dans les locaux du Presbytère rafraîchis



*Consultation N°1*



*Consultation N°2*

## Déviation Rue Neuve à partir du 08/07/24

A partir du lundi 8 juillet et pendant la durée des travaux de mise en sens unique de la rue Neuve, le tronçon concerné sera fermé dans les 2 sens de circulation (sauf pour les riverains)

Une déviation par la rue Jules Ferry sera mise en place.



### ATTENTION : Modification des sens de circulation autour du Calvaire

- Double sens maintenu à droite du calvaire en descendant depuis le Temple

- Sens unique montant à gauche du calvaire



### Les principaux aménagements :

- La mise en sens unique de la rue Neuve entre le carrefour avec la rue Jules Ferry et celui avec la Grande rue dans le sens Temple Grande rue,

- La déviation de la circulation depuis la Grande rue en direction du Temple et de la Bouloie par la rue Jules Ferry
- La matérialisation d'une allée de circulation protégée pour les piétons sur toute la longueur de la zone
- La création d'une aire de stationnement supplémentaire pour les bus scolaires (3ème bus)
- La création de deux zones « Arrêt-minute », rue Neuve et rue Jules Ferry, pour les parents venant déposer ou rechercher leurs enfants
- La modification des sens de circulation autour du calvaire.

## PLAN CANICULE 2024



Le plan canicule est mis en place en cas de fortes chaleurs l'été au niveau national, pour **la période du 1er Juin au 31 Août**.

Un registre est mis en place au niveau de la mairie recensant, à **leur demande, à celle d'un parent** et sur proposition d'un service d'aide ou de soignants, les coordonnées des personnes les plus vulnérables (personnes âgées, personnes en situation de handicap).

A partir de cette liste nominative, renseignant sur l'identité des personnes, leur adresse et numéro de téléphone, les coordonnées d'une personne à prévenir en cas d'urgence, les coordonnées des services intervenant à domicile et celles du médecin traitant, les personnes inscrites seront contactées, en cas de déclenchement du plan canicule, afin d'évoquer avec elles les éventuels problèmes rencontrés, de les orienter si besoin vers les services d'aide concernés ou de contacter ceux-ci si urgence.

Le fichier constitué est confidentiel.

Par ailleurs, nous rappelons combien la solidarité reste essentielle dans des périodes où les plus fragiles peuvent être durement éprouvés. Nous comptons donc sur la vigilance et la bienveillance de chacun d'entre nous.

**Pour tout renseignement complémentaire concernant l'inscription sur le registre ou si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, vous pouvez contacter la mairie au 03.81.35.18.03 qui vous mettra en lien avec la commission affaires sociales et solidarité.**



Commission Affaires Sociales et Solidarités

## OCTOBRE ROSE

Pour la quatrième année, Blamont participera à l'opération nationale Octobre Rose, campagne concernant la prévention du cancer du sein et le recueil de fonds pour aider à la recherche et aux soins.

Une marche populaire, avec vente d'objets confectionnés par des bénévoles, aura lieu le **12 octobre**.

Vous êtes cordialement invités à rejoindre le groupe des bénévoles si le cœur vous en dit ! Pour toute information, merci de joindre **M.C. RICHE** au **06.10.32.29.83**

# CINEMA

## Plein air

La commune de Blamont  
en partenariat avec PMA,  
vous propose une soirée cinéma  
en plein air tout public

**Jeudi**  
**25 juillet**  
**21h30**  
Place des tilleuls



**Venez nombreux !**  
manifestation gratuite, accessible à tous.  
commission Animations, Fêtes et Cérémonies.



# LES FARFADETS

## Crèche Halte-garderie

Atelier parents/ enfants  
autour du jardinage  
et des plantations  
à la crèche de Blamont.



Echanges intergénérationnels avec l'EHPO de Blamont / découverte de la table magique appelée Tovertafel qui stimule les sens des petits et des grands.

## AU COLLÈGE

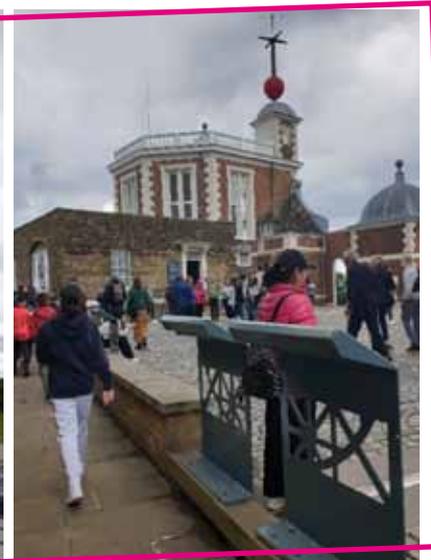
Les élèves des classes de 4ème ont eu la chance de partir en voyage au Royaume-Uni avec quelques professeurs de l'équipe enseignante du 9 au 14 juin. Laissez-nous vous raconter notre merveilleux séjour...

### 1ère journée : Canterbury-Greenwich

Nous sommes partis de Blamont à 19h30 et avons traversé la France en bus toute la nuit jusqu'à la douane de Calais ; nous avons pris le ferry pour 1 heure où nous avons pu profiter de la magnifique vue sur la Manche.

Une fois arrivés sur la terre ferme, nous sommes aussitôt partis pour Canterbury où nous avons admiré les magnifiques architectures de la ville, et nous avons aperçu la Cathédrale qui était malheureusement en rénovation.

Après un pique-nique devant la porte de la cathédrale, nous avons fait un jeu de piste, soigneusement préparé par l'équipe enseignante, composé d'énigmes et de photographies. Durant la suite de l'après-midi, nous avons visité le musée de l'Observatoire Royal de Greenwich où nous avons marché sur le méridien de Greenwich, ponctué de petites rencontres avec des écureuils dans le parc.



## 2ème journée : Londres



London !

Tout au long du second jour nous avons marché dans Londres en observant les monuments : Tower of London, Tower Bridge, le quartier des affaires, Millenium Bridge, Buckingham Palace, la Cathédrale Saint-Paul, Trafalgar Square, 10 Downing Street, Piccadilly Circus, l'Abbaye de Westminster, Big Ben et le Parlement, London Eye, The Shard, Tate Modern, Westminster Palace, HMS Belfast...

Peu avant le déjeuner nous avons eu une visite guidée (in English of course) du Globe Theater.

A la fin de notre journée, épuisés de nos 14km dans la capitale, nous sommes rentrés dans nos familles d'accueil.



## 3ème journée : Brighton Pavilion - Hastings

Durant la matinée du 3ème jour, nous avons visité (ou plutôt admiré) le Pavillon Royal de Brighton grâce à des audioguides (en français, ouf !).

L'après-midi, nous avons visité les grottes Saint-Clément où nous avons fait des activités autour des contrebandiers qui vivaient dans ces grottes.

## 4ème journée : Seven Sisters - Brighton

Lors de la dernière et quatrième journée, le matin, nous avons dit au revoir à nos familles et nous avons eu une visite des Seven Sisters (falaises bordant la Manche) en bus avec un guide (très sympathique), et nous avons fini par une promenade le long des falaises au-dessus de l'eau. Durant l'après-midi, nous avons fait de multiples activités à Brighton dans le but d'interagir en anglais avec des passants. Puis nous avons eu un quartier libre dans le centre commercial de Brighton où nous avons fait quelques folies. Nous sommes ensuite allés manger au restaurant où nous avons eu droit à un petit concert. Forts de nouveaux souvenirs, nous avons fait tout le trajet jusqu'à Blamont pour revenir dans nos familles.



Merci à toute l'équipe enseignante d'avoir organisé ce fantastique voyage, et nous remercions aussi notre collègue et les communes d'avoir financé ce projet et de nous avoir permis d'apprendre beaucoup de nouvelles choses.

## Remise des ceintures 2024

Une nouvelle ceinture noire au judo club de Blamont : Sébastien Bouton a reçu mardi 25 juin la ceinture noire remise par Jean Paul Biry. Tous les enfants du club, après avoir passé un petit examen, ont obtenu leur ceinture supérieure dans la joie et la bonne humeur.



## SAISON 2024 /2025

**Reprise des activités à partir du 06 septembre 2024.** Retrouvez tous les détails, date de reprise, horaires, personne à contacter, inscriptions, etc. sur le site : [www.mpt-blamont.com](http://www.mpt-blamont.com)

### 24 activités différentes pour petits & grands !

Pour une cotisation annuelle modique, 40 euros & 1/2 tarif pour les moins de 18 ans, vous avez accès à TOUTES les activités proposées ! (complément éventuel en sus pour licence, etc.)

**Inscriptions en ligne de préférence sur [www.mpt-blamont.com](http://www.mpt-blamont.com)**



Aquarelle



Carterie



Couture



Danses enfants



Danse moderne



Fils & passion



Chorale FSU



Gym Tonic



Gym volontaire



Informatique



Judo



Marche nordique



Musculation



Pilates



Qi Gong



Renf. Musculaire



Step



Strong Nation



Théâtre



Vannerie



VTT Descente



Yoga



Yoga enfants



Zumba

# PAROISSE CATHOLIQUE

Chaque année, le diocèse Belfort-Montbéliard organise une marche retraite accompagnée par notre évêque Denis Jachiet. Une étape est prévue à Blamont ; **arrivée des marcheurs le mercredi 17 juillet** vers 17 h pour un départ le lendemain 18 juillet vers 9 h.

Ces marcheurs passeront la soirée et pour certains la nuit parmi nous.

Le programme de la soirée du 17 :

18 h 15 : messe

19 h : dîner (participation possible sur inscription)

20 h 30 à 21 h 30 : veillée

Nous nous permettons de vous solliciter car nous aurions besoin d'hébergements. Si vous avez une chambre disponible et que vous désirez la proposer gracieusement, petit déjeuner compris, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de **Françoise Bercin au 06.59.95.53.51.**

Au nom de notre paroisse Notre Dame du Mont, un grand merci.

**Agnès Racine, coordinatrice**  
**07.86.70.22.85**

**BLAMONT**  
Zone de loisirs

**Samedi 14 septembre**  
de 13h30 à 17h

**FÊTE**  
du  
**SPORT**  
2024

Jeux d'adresse, Tennis, Yoga, Tennis de table, Slackline, Tir à la carabine, Handball, Sapeur pompier, Tir à l'arc, Football, Judo, Athlétisme Hales, Trampoline, VTT

Blamont Jeunesse & Sports

## CONCOURS DE CHEVAUX

Comme chaque année, la section de Blamont du Cheval Comtois organise

**le MERCREDI 14 AOUT A PARTIR DE 9 H 30 SUR LA PLACE DES TILLEULS**

son traditionnel concours de modèles et allures concernant les traits comtois. Ce concours est ouvert aux propriétaires de chevaux comtois âgés de 1 à 18 ans. Ces chevaux font l'objet d'une présentation devant un jury qui juge la conformité de l'animal par rapport au modèle défini dans un programme d'élevage (examen de la morphologie, de la robe, de l'allure et bien d'autres critères).

Les primés de chaque catégorie sont qualifiés pour la finale départementale qui a lieu traditionnellement à Maîche.

Une restauration est assurée à midi sur réservation au **06.85.84.04.12.**

**Nous aurons tous, organisateurs et participants, une pensée pour Christian pour qui cette journée était l'aboutissement d'un grand travail de préparation. Ce sera l'occasion de le remercier pour son dévouement à la cause de la race comtoise.**



## L'ANIMATION DU 8 JUIN LA NUIT PEUT TOMBER À TOUT MOMENT

Treize d'entre vous ont participé à cette écoute radiophonique. Une découverte surprenante pour certains qui a demandé de la concentration, alors que d'autres se sont laissés porter par l'histoire très facilement. Un chouette moment ! Une équipe technique de MA scène à pied d'œuvre pour la mise en place de tout le matériel professionnel et son bon fonctionnement dans l'espace de la médiathèque. Surprenant ! Merci à tous les participants à cette animation.

*Toujours en cours* : l'exposition d'œuvres de l'Artothèque sur le thème de l'eau, et ce jusqu'au 6 juillet inclus.

**Rendez-vous le mercredi 10 juillet de 10h à 12h avec Pascale Kieffer Leitta** qui sera présente à la médiathèque pour l'Artothèque décentralisée. Elle vous informera de la possibilité d'emprunter des œuvres pour mettre dans votre salon. Profitez-en !

### À vos agendas !

Toujours sur le thème de l'EAU

### Conférence Université Ouverte : L'ÉCOLOGIE DES RIVIERES

Intervenant : M. Daniel GILBERT, professeur d'écologie, directeur de l'Arc jurassien, laboratoire chrono-environnement, Université de Franche-Comté.

Bien loin d'être de simples chenaux d'écoulement des eaux, les cours des rivières sont des systèmes dynamiques, souvent sages, parfois en colère, connectés aux écoulements souterrains et qui transportent bien plus que de l'eau. Leur flore et leur faune sont originales, parfaitement adaptées aux différents types de cours d'eau. La plupart des rivières françaises ont été gravement endommagées et polluées, mais des solutions de renaturation existent.

### Vendredi 27 septembre - 18h - médiathèque de Blamont

Entrée libre.

Plus de renseignements à la médiathèque directement  
Comme d'hab' on compte sur vous !

Les valises thématiques rencontrent un succès et c'est top ! Mais elles voyagent et ne font donc que passer, du coup n'oubliez pas de rapporter les livres empruntés dans les délais demandés.

**La valise « Cosy crimes » s'est sauvée le 3 juillet et celle des mangas fin juillet. Merci de nous rendre les prêts avant leur départ, c'est méga important, et c'est aussi la condition pour pouvoir solliciter d'autres valises auprès de la Médiathèque Départementale.**

**Astuce : si la médiathèque est fermée lors de votre passage, vous pouvez les déposer auprès d'Adeline à l'agence postale.** Elle nous et vous rend bien des services. Merci Adeline.



# MÉDIATHÈQUE

La prochaine valise, elle, aura pour thème : *les contes du monde*.  
Date de passage chez nous non définie à ce jour, mais ce sera courant septembre.  
Elle s'adressera aux petits et aux mamans évidemment !

## OYEZ ! OYEZ !

L'année scolaire s'achève et les accueils des classes avec.

Nous sommes à la recherche d'une personne volontaire pour compléter nos équipes pour la rentrée scolaire prochaine.



Marie-Claire Chipaux cesse d'y participer. Bénévole à la médiathèque, elle s'est beaucoup investie, et ce depuis fort longtemps, à l'accueil des écoles.

**Mille mercis Marie-Claire !**

J'en profite pour remercier également les enseignants pour leur engagement à ce dispositif. Alors si cela tente l'une ou l'un d'entre vous, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons dans nos équipes. Merci de nous transmettre un mail à : [mediatheque@blamont25.fr](mailto:mediatheque@blamont25.fr)  
Conditions : y prendre du plaisir ! Savoir lire, évidemment, et bien sûr avoir du temps libre, en sachant que l'accueil des classes a lieu toutes les trois semaines et pas toute l'année. Bref, rien de bien compliqué !  
Du coup, on compte encore plus sur vous !



*Venez découvrir les nouveautés pour tous !*



*Fermeture estivale*

**La médiathèque sera fermée les mardis à compter du 8 juillet.**

**FERMETURE PÉRIODE ESTIVALE : du 1er AOUT au 2 SEPTEMBRE INCLUS.**

Bel été à tous !

Surtout prenez soin de vous !

L'association Festi blam' tient à adresser ses sincères remerciements à son équipe de « papys », appelés aussi « les retraités » ou encore « nos tamalous ». Ils sont environ une quinzaine, une bande de copains aujourd'hui, à effectuer un travail incroyable. C'est plusieurs semaines avant la fête de la musique qu'ils se réunissent dans leur QG des haras pour des travaux de bricolage, de rangement, de montage et autres. C'est qu'ils débordent d'idées et d'énergie !!! Et ils ne s'arrêtent pas là : on les retrouve en pleine action le jour J sous les tilleuls mais aussi les jours suivants pour ramasser, nettoyer, ranger ce qui n'a pas pu l'être. Des tâches parfois ingrates, mais jamais (ou presque) ils ne râlent. Alors pour tout ce temps offert, pour tous ces efforts et cet incroyable dynamisme : MERCI à EUX !!!!! (Ils se reconnaîtront...)



## FÊTE DE LA MUSIQUE

*Edition 2024*

22 éditions à se dire que la fête de la musique de Blamont était bénie des dieux. Parfois des alertes orageuses, parfois quelques averses, une fois décalée de 24 heures, mais rien de plus. Il en a été autrement pour cette 23ème édition... alors que les annulations se multipliaient aux alentours, nous avons décidé de maintenir, croyant toujours à notre bonne étoile. Mais vers 19h30, nous avons bien cru que nous avions commis une erreur alors que des trombes d'eau s'abattaient sur la place de tilleuls. Cependant, ce caprice de la météo n'a pas fait fuir le public déjà présent, ni dissuadé les habitués de nous rejoindre. La musique a continué à battre son plein grâce à nos supers musiciens qui ont continué à jouer, se moquant de la pluie. Ainsi, la fête a pu aller jusqu'à son terme, avec un public toujours aussi sympathique et des bénévoles toujours aussi enjoués et efficaces. Certes, la fréquentation n'a pas atteint des records, mais nous sommes ravis et fiers d'avoir tenu bon et d'avoir offert ce moment festif à la population.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré avant, pendant et après, et cela dans des conditions parfois difficiles.

A l'année prochaine !



*Fondue au clair de lune :  
Samedi 21 Septembre.  
À vos agendas !*



## DES NOUVELLES DE L'EHPAD

- **Jeudis 16 mai et 27 juin** : Les résidents ont participé au temps de prière avec le prêtre.
- **Vendredi 24 mai** : Premier barbecue de l'année, les résidents se sont régales. Des résidents ont participé à une initiation de course d'orientation au parcours sportif de Blamont, et d'autres ont participé à un tournoi de boccia inter-établissements à Pont-de-Roide.
- **Vendredi 31 mai** : Les résidents ont fêté les anniversaires du mois de mai avec Hubert.
- **Mardi 4 juin** : Les résidents ont assisté au temps d'échange protestant.
- **Vendredi 7 juin** : Représentation de la chorale des résidents de l'EHPAD, pour le plus grand plaisir de tous !
- **Mardi 11 juin** : Des résidents ont participé au conseil de vie sociale.
- **Jeudi 13 juin** : Loto mensuel de l'EHPAD, les résidents étaient ravis de remporter des lots.
- **Vendredi 14 juin** : Les résidents ont échangé lors de la commission animation, ils étaient contents de donner leur avis.



- **Vendredi 21 juin** : Fête de la musique pour les résidents ! Après-midi musicale avec Lily du lion et en soirée, animations organisées par Festi Blam' sur la place des tilleuls où nous avons été reçus comme des rois. Merci à eux !
- **Lundi 24 juin** : 1ère braderie gratuite à l'EHPAD. Les résidents ont pu choisir et trouver des vêtements à leur goût pour leur plus grand bonheur.

Toujours autant d'animations quotidiennes comme la visite des Farfadets de Blamont, les ateliers pâtisserie, manuels, jardinage, les promenades etc.



# INFOS SANTÉ

## JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2024

### MEDECINS

APPELER LE **39 66**

Si urgence appeler le 15

Le service de garde va du samedi 12 H (ou veille de jour férié à 20 H) au lundi (ou lendemain de jour férié) à 8 H et toutes les nuits de la semaine de 20 H à 8 H.

### PHARMACIES

Le service de garde du dimanche (ou du jour férié) va du samedi (ou de la veille du jour férié) à 19 H au lundi (ou lendemain de jour férié) à 9 H. Le service d'urgence la nuit en semaine est assuré par la pharmacie de garde le dimanche (ou le jour férié) précédent.

### JUILLET

Samedi 6 et dimanche 7

Samedi 13 et dimanche 14

Samedi 20 et dimanche 21

Samedi 26 et dimanche 27

SAGUIN à Saint-Hippolyte

DOILLON à Pont-de-Roide/Vermondans

ANEDDA à Mathay

SAGUIN à Saint-Hippolyte

### AOÛT

Samedi 3 et dimanche 4

Samedi 10, dimanche 11 et jeudi 15

Samedi 17 et dimanche 18

Samedi 24 et dimanche 25

Samedi 31 et dimanche 1er

LESCA à Blamont

PEGEOT à Pont-de-Roide/Vermondans

LESCA à Blamont

PEGEOT à Pont-de-Roide/Vermondans

SAGUIN à Saint-Hippolyte

### SEPTEMBRE

Samedi 7 et dimanche 8

Samedi 14 et dimanche 15

Samedi 21 et dimanche 22

Samedi 28 et dimanche 29

DOILLON à Pont-de-Roide/Vermondans

PEGEOT à Pont-de-Roide/Vermondans

ANEDDA à Mathay

SAGUIN à Saint-Hippolyte

Le planning étant susceptible de modifications, vous pouvez appeler le **3237** pour confirmation.

### CABINET INFIRMIER

Le cabinet infirmier de Blamont est joignable à tout moment au **03.81.30.04.68**

Un système de transfert d'appel vous permet d'entrer rapidement en contact avec une infirmière.

### DENTISTES

Le service de garde est assuré les dimanches et jours fériés de 9 H à 12 H.

Pour connaître le dentiste de garde il convient désormais d'appeler le **3966**

### SERVICE D'ACTION SOCIALE PMA

Le service social PMA installé en mairie de Blamont est joignable sur rendez-vous en appelant le

**03.81.35.32.83** ou le **06.31.02.84.30**



## DON DU SANG

Renseignements : 03 81 61 56 15

- Vendredi 12 juillet	de 15h30 à 19h30	Gymnase Victor Hugo - <b>MONTBELIARD</b>
- Samedi 13 juillet	de 9h00 à 13h00	Gymnase Victor Hugo - <b>MONTBELIARD</b>
- Samedi 20 juillet	de 8h30 à 12h30	Salle polyvalente - <b>SELONCOURT</b>
- Lundi 22 juillet	de 15h30 à 19h30	Salle du Majestic - <b>MANDEURE</b>
- Mardi 6 août	de 15h30 à 19h30	Salle polyvalente - <b>BOURGUIGNON</b>
- Vendredi 6 septembre	de 15h30 à 19h30	Gymnase Victor Hugo - <b>MONTBELIARD</b>
- Samedi 7 septembre	de 9h00 à 13h00	Gymnase Victor Hugo - <b>MONTBELIARD</b>
- Samedi 14 septembre	de 8h30 à 12h30	Foyer municipal - <b>AUDINCOURT</b>
- Lundi 16 septembre	de 15h30 à 19h30	Salle du Majestic - <b>MANDEURE</b>